

Prévention sur le Cyber-Harcèlement (4 èmes)

Madame, Monsieur, Chers parents,

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques) le harcèlement entre élèves se poursuit hors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de « cyber-harcèlement ».

Le cyber-harcèlement doit être intégré dans la politique de prévention et de lutte contre le harcèlement dans le milieu scolaire car il n'en est souvent qu'une des modalités.

C'est pourquoi, pour le niveau de 4ème, nous allons faire intervenir l'Équipe Mobile Académique de Sécurité (E.M.A.S.) qui est une équipe pluridisciplinaire, composée non seulement de personnels issus des ministères de l'Éducation Nationale, de l'Intérieur, et de la Justice, mais encore d'éducateurs et de psychologues. Les EMAS viennent en renfort de la communauté éducative dans les établissements scolaires.

Cette intervention a pour but de :

- Prévenir les situations de violence en milieu scolaire en (in)formant les élèves sur leurs droits et leurs devoirs, ainsi que sur les risques liés à internet.

Ces interventions auront lieu sur le temps scolaire selon le planning suivant :

Pour les **4 B** : Lundi 10 février 2020 de 10h30 à 12h35

Pour les **4 A** : Mercredi 12 février 2020 de 10h30 à 12h35

Pour les **4 C** : Vendredi 14 février 2020 de 10h30 à 12h35

NB : *en dehors de ces créneaux, les cours normaux seront assurés, les emplois du temps restent donc inchangés.*

Cordialement

La Direction et l'équipe de Vie Scolaire